Charles Campigna
17 rue du 14 juillet
66700 Argelès sur mer

26 août 2025

Madame Anne Hidalgo
Maire de Paris

Madame la Maire de Paris,

Je souhaite vous féliciter d'avoir honoré, 81 ans après, la mémoire de la compagnie *La Nueve*, première à entrer dans la capitale pour participer à sa libération de l'occupation nazie. Ce geste prouve que vous n'oubliez pas vos racines, mais surtout que vous portez haut les valeurs de liberté et de résistance contre toute forme d'oppression.

Aujourd'hui, face aux conflits qui secouent notre monde, notamment en Ukraine, ce message prend une résonance particulière. Vous êtes une femme de convictions, et je suis persuadé que notre avenir sera meilleur grâce à des personnalités comme vous et je m'en réjouis.

Je me permets toutefois d'attirer votre attention sur un point sensible. Vous avez invité à cet événement le maire d'Argelès-sur-Mer. Or, sa gestion et certaines de ses prises de position interrogent quant à leur cohérence avec les valeurs que nous défendons.

En effet, le maire d'Argelès-sur-mer et sa majorité refusent de débaptiser une rue portant le nom d'Alfons Miàs, reconnu pour ses actes antisémites. Durant la Seconde Guerre mondiale, cet homme a dénoncé des résistants, des Juifs, des Républicains espagnols en possession de fausses cartes d'identité, conduisant à leur déportation dans des camps de concentration. Il rejoint par la suite les franquistes à Barcelone.

Interpellé à ce sujet en conseil municipal, Mr le Maire d'Argelès s'est contenté de déclarer : *« Cela ne changera pas l'histoire »*, ou encore *« Je reconnais que c'est gênant »*, ainsi que *« Est-ce suffisamment choquant pour débaptiser cette rue »*. Ces propos traduisent un manque de sensibilité, de responsabilité face à la mémoire des victimes et surtout de courage.

Maintenir un tel nom, c'est banaliser des actes de collaboration et mépriser la mémoire de ceux qui ont lutté contre le fascisme. Une rue n'est pas qu'une simple adresse : elle incarne les valeurs que nous voulons transmettre à notre communauté. Elle doit être un symbole de respect et de reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Si un maire et sa majorité ne sont pas capables de retirer le nom d'un collaborateur ayant contribué à l'arrestation de résistants et de Républicains Espagnols, comment espérer bâtir une société fondée sur la paix et la réconciliation ?

À cela s'ajoute son comportement lors des dernières élections législatives : après avoir sollicité sans succès l'investiture de plusieurs partis (PS, Place Publique, Renaissance), il a refusé d'appeler à voter pour le candidat républicain opposé au RN au second tour.

Par ailleurs, les associations locales de l'environnement, le Parti Socialiste et les Amis de Jean Carrère (ancien maire) se voient systématiquement refuser l'accès aux salles municipales, ce qui interroge sur la conception même de la démocratie locale. Un village jusque là tranquille, ou chacun pouvait se réunir, débattre librement.

Madame la Maire, votre action en faveur de la mémoire et des valeurs républicaines est exemplaire. C'est pourquoi il me semblait essentiel de vous alerter sur cette situation qui, à mes yeux, est en totale contradiction avec l'hommage que vous avez rendu à *La Nueve* et à l'histoire qu'elle incarne.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces faits. Vous connaissez mieux aujourd'hui les convictions qui animent le maire d'Argelès.

J'ose espérer que nous continuerons ensemble à défendre la vérité historique, la dignité des victimes et la promotion des valeurs humanistes.

Veuillez agréer, Madame la Maire de Paris, l'expression de ma considération respectueuse.

Comme secrétaire de section du PS, j'étais venu vous accueillir accompagné par la maire de Pl. Charles Campigna

Copies a: reçue le 21 février 2025.

Mr Fernando Martinez Lopez, secrétaire d'état chargé de la mémoire démocratique.

Mr l'Ambassadeur d'Espagne en France.

Mr Pierre Regnault de la Mothe, Préfet des Pyrénées Orientales.

Me Carole Delga Présidente de la région Occitanie

Me Hermeline Malherbe Présidente du conseil départemental des Pyrénées Orientales.

Association des anciens combattants d'Argelès-sur-mer.

Association Filles et Fils et enfants de l'exode, FREE.

Association maternité d'Elne